

<https://www.geneacaux.fr/spip/spip.php?article147>



Jacques DYEL du Parquet

- Comprendre ... - Histoire cauchoise - Personnages -



Date de mise en ligne : lundi 7 décembre 2015

Copyright © Cercle Généalogique du Pays de Caux - Seine-Maritime - Tous
droits réservés

.....Jacques DYEL du Parquet

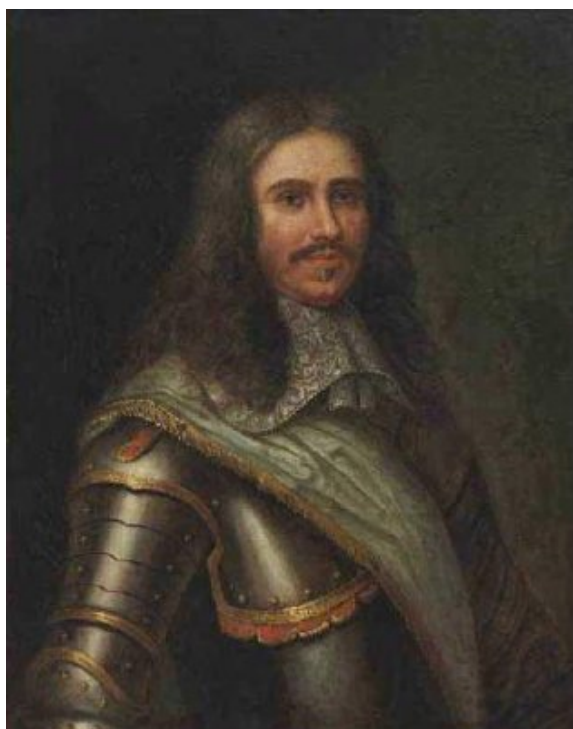
Colonisateur ,Gouverneur et Lieutenant général de la Martinique

.....Originaire de Cailleville , Pays de Caux



Jacques Dyel du Parquet, de vieille noblesse cauchoise, frère de notre ancêtre côté maternel est né vers 1606 à Cailleville en pays de Caux et mort le 3 janvier 1658 à Saint-Pierre à la Martinique.

Il est le fils de Pierre Simon DYEL, seigneur du Vaudrocque et du Parquet et de Adrienne Belain d'Esnambuc mariés le 11 janvier 1589 à Cailleville



Il devient gouverneur et lieutenant général de la Martinique, qu'il rachète en 1651 après avoir été gouverneur de l'île pour le compte de la Compagnie des îles d'Amérique.

La famille DYEL a enregistré ses titres de noblesse au conseil souverain de la Martinique. Elle remonte à Robert

DYEL en 1150.

1633 : Jacques DYEL est capitaine au régiment de Picardie et nommé major (maire) de Calais.

1635 : Le flibustier Pierre Belain d'Esnambuc prend possession de la Martinique pour la France. Le 25 juin 1635, Pierre Belain d'Esnambuc pose le pied sur l'île de la Martinique avec 150 colons français ayant été chassés de l'île de Saint-Christophe par les Anglais. Le flibustier avait en effet reçu du cardinal de Richelieu le pouvoir de coloniser toutes les îles qu'il trouverait et qui ne seraient pas occupées par des "chrétiens".



Il établit donc la première colonie en Martinique au nom et pour le compte de la France et de la compagnie des îles d'Amérique. Il y fondera ensuite le Fort Saint-Pierre, l'actuelle ville de Saint-Pierre. Son neveu, Jacques Dyel du Parquet, lui succèdera à sa mort en 1636 et fondera Fort-Royal.

1636 : Jacques DYEL, neveu de Pierre Belain d'Esnambuc par sa mère Adrienne Belain, Du Parquet est nommé en 1636, un an après l'arrivée des colons français en Martinique, gouverneur de l'île, par son oncle, en remplacement de Jean Dupont, capturé par les Espagnols.



1637 :

D'abord installé à Saint-Pierre, Jacques Dyel du Parquet, lieutenant général de la Martinique depuis le 2 décembre 1637, prend conscience des avantages nautiques et stratégiques du "Cul de Sac Royal", l'actuelle baie du Lamentin. Il décide la construction d'un retranchement à l'extrémité sud d'un éperon qui ferme la baie, avec quelques planches

de bois pour palissade. Il affecte une garnison de deux cents hommes armés de quelques canons. Ce camp devient le "Fort-Royal" en 1664, lorsque le roi achète les droits des successeurs de du Parquet.

1637 : le 20 janvier, Jacques Dyel fit construire la première maison en briques sur l'îlot qu'enserrent les deux bras de la rivière du Carbet.

1647 : En 1647, il épouse Marie Bonnard dont il aura plusieurs enfants dont deux survécurent. Le 20 mai 1649, informé que la Grenade est attaquée par les indiens Caraïbes de Saint-Vincent et de la Dominique, Du Parquet quitte la Martinique à la tête de 300 hommes et débarque à la Grenade où il remporte une victoire contre les Caraïbes en perdant un seul homme.

1650 : la Compagnie des îles d'Amérique est ruinée. Du Parquet lui rachète le 22 septembre 1650 les îles de la Martinique, de Sainte-Lucie, de Grenade et des Grenadines pour 41 500 francs.

1651 : En août 1651, lors d'un séjour en France, Du Parquet obtiendra du roi une commission de gouverneur général pour les îles dont il est propriétaire et pour lesquelles il deviendra donc le représentant du monarque.

1654 : Des Néerlandais, fuyant Pernambuco repris par les Portugais, arrivent à la Martinique où ils demandent à M. du Parquet de s'établir et de jouir des mêmes droits que les colons français. Quoique sympathique à ces gens qui apportaient expertise et expérience, le gouverneur refuse à la suite des pressions exercées par les Jésuites, qui n'appréciaient guère que plusieurs de ces étrangers soient juifs. Alors les réfugiés hollandais vont à la Guadeloupe où Houël les accueille avec joie : il s'en établit 900 environ (incluant les esclaves) dans son île. Peu après, M. du Parquet en accueillit un navire plein à la Martinique, se repentant d'avoir cédé aux pressions des Jésuites. Du Tertre parle de 1200 Hollandais qui s'établirent dans les Antilles françaises dont 900 à la Guadeloupe parmi lesquels 300 Flamands et Wallons, des soldats expérimentés. Mais, bientôt, les leaders hollandais et les juifs se désintéressent de la culture du sucre et du tabac pour vendre de la nourriture pour de l'argent au lieu que pour du tabac, récupérant ainsi tout l'argent qu'ils avaient dépensé dans leur arrivée dans les Antilles françaises.



1654 : Début d'une longue et sauvage guerre entre les Français et les Caraïbes. Lors de cette première année de guerre, M. du Parquet remplace son cousin Le Comte à Grenade par Louis Caqueray de Valmenière ; à

Sainte-Lucie, Rosselan doit céder sa place au capitaine La Rivière. À Saint-Lucie, les Caraïbes chassent les Français, commandés par le sieur Haquet depuis la capture de La Rivière, massacrant la plupart d'entre eux ; en représailles, M. du Parquet enverra le sieur Coutis pour rétablir le colonie. M. de La Perrière ira ensuite attaquer Saint-Vincent qu'il ravagera pendant huit jours. Dans le même temps, à la Martinique, M. du Parquet devra repousser une attaque hollandaise ce qu'exécutera Guillaume d'Orange.

28/09/1656 : En provenance de France, le R. P. du Tertre et M. de Maubray, agent du comte de Cérillac, arrivent à la Martinique où M. du Parquet accepte de vendre à Cérillac la Grenade et les Grenadines. Après avoir visité ces îles, Du Tertre et Maubrey repasseront en France. - En 1647, le R. P. Du Tertre avait été choisi pour accompagner le gouverneur Patrocles de Thoisy en France. À Paris, il avait vécu au couvent des dominicains ; puis, en 1655, il avait été approché par un aventurier, Jean Faudaos comte de Cérillac, auquel il suggéra de s'établir à la Grenade. Le 11 juillet 1655, Cérillac et Dutertre avaient quitté Nantes pour les Antilles ; mais ils furent capturés par des Anglais et conduits prisonniers à Plymouth. En juillet 1656, Dutertre et l'agent de Cérillac appareillaient toutefois de Texel pour la Martinique.

1656 : Un violent ouragan dévaste la Guadeloupe ; et la Martinique, quoique épargnée, subit un fort séisme. À la fin de l'année, à la Guadeloupe, deux nègres de la Guadeloupe, Pèdre et Jean Le Blanc, fomentent une révolte pour massacrer tous les blancs et se couronner « rois de Capsterre et de Basseterre » ; mais le gouverneur Houël parvient à contrecarrer leurs plans. Il y en aurait une aussi à la Martinique au cours de laquelle s'illustra Guillaume d'Orange, que ses nègres n'avaient point quitté, car il les traitait bien. Au cours des deux années suivantes, les nègres marrons, aidés par les Caraïbes, continueront à inquiéter les blancs.



1657 : En Martinique, après sept ans de violences, un premier « traité de paix » a été signé le 21 décembre avec Jacques Dyel, reléguant les Kalinas sur une petite moitié de l'île.

1658 :Après la mort de Jacques Dyel le 3 janvier, Marie Bonnard devient Régente de la Martinique ayant la tutelle de ses deux enfants. Celle ci a eu quelques difficultés à faire valoir les droits de ses enfants Jean Jacques DYEL D'ESNAMBUC (8 ans) et Louis DYEL du PARQUET (5 ans) à la succession de leur père. Suite à une insurrection des colons, Marie Bonnard s'embarque pour la France en août 1659. Elle disparaît en mer dans l'Atlantique en septembre 1659. Elle mourra donc un mois après son départ et son corps sera jeté en mer après cérémonie.

Adrien DYEL, frère aîné de Jacques fut appelé à la Martinique après le décès de son frère pour assurer la tutelle des enfants mineurs de ce dernier.

Adrien devient Gouverneur général de la Martinique de septembre 1658 à octobre 1662, date de son décès pour le compte de son neveu Jean Jacques DYEL, fils aîné de Jacques DYEL et de Marie BONNARD.

La descendance de Jacques DYEL s'est fixé à la Martinique à la fin du XVII ème siècle

F.Renout.....

Notes concernant l'union

cérémonie célébrée par le père Techenel dans la chapelle Saint Jacques